

**Modes de voisinage culturel et acculturation, cas de
l'Algérie**

**Benguergoura Chérif
Département Sociologie
Université d'Alger 2**

Résumé :

Le propos renvoie aux pratiques qui tendent à produire, dans les différents groupes sociaux, les mouvements de balancement face à des situations de contact culturel. En nous référant à l'Algérie, l'objectif est de comparer les processus d'acculturation spécifiques à la détermination particulière de deux modes de voisinage culturel colonial et postcolonial.

Mots-clefs :

mode de voisinage culturel; acculturation; inégalités; espace public; contact culturel.

Introduction

Si la population humaine est divisée en aires culturelles, les cultures, relève-t-on, sont susceptibles de se rencontrer. Les contacts culturels, loin néanmoins de se présenter comme de simples jonctions, sous-tendent en fait des processus sociaux complexes. Apparues par ailleurs dans des conditions historiques variées, les circonstances ayant mené jusque-là à des contiguïtés culturelles, sont loin d'être similaires. Aussi, pour examiner minutieusement le fait de l'acculturation, il y a lieu de distinguer le processus d'instauration d'une situation de frottement culturel du déroulement par lequel des individus sont susceptibles d'intérioriser de nouvelles valeurs. Il apparaît dès lors bien plus cohérent de cerner d'abord le mode de voisinage culturel, engageant le plus souvent deux ensembles sociaux de cultures différentes, avant d'examiner le mouvement des changements subséquents résultant de ce contact.

Pour tenter de mettre en évidence la variété de l'articulation de ces deux mouvements, la présente contribution envisage de présenter, en prenant appui sur l'histoire récente de l'Algérie, deux modes de voisinage culturels et la spécificité de leurs dynamiques d'acculturation. L'objectif est de comparer les mécanismes d'acculturation spécifiques à chacun de ces contextes. Il s'agit, par-delà la diversité de leurs organisations communautaires, de s'attarder davantage sur les populations des campagnes de ce pays du Maghreb, confrontées à chaque fois aux influences d'une nouvelle culture. A quel point l'un et l'autre de ces contextes entraînent-ils des modifications dans leurs modèles culturels ? Et c'est pour tenter d'y répondre que nous nous limitons à la présentation, certes sommaire, d'abord du mode colonial de voisinage culturel ensuite de celui plus

endogène, typique de la période postcoloniale. C'est donc axé sur les ruraux que l'analyse s'attache à cerner les caractéristiques des deux formules ainsi que leur facture d'adhérence. Ce sont là en tout cas les deux thèmes autour desquels s'organise une réflexion appuyée sur des lectures et travaux de terrains.

I. Mode colonial de voisinage culturel et acculturation

Avec l'Algérie nous avons un exemple de pays qui a connu tout au long de son existence des rencontres avec d'autres cultures. Dominantes en règle générale, celles-ci s'efforcent de prescrire à chaque fois d'autres usages, préceptes, mœurs, bref de nouvelles normes de conduite¹. On conçoit aisément que ces occurrences constituent dans la majorité des cas, aux yeux de la population prise globalement mais surtout de la population rurale, c'est-à-dire les occupants dont les ancêtres sont originaires du pays, une proximité culturelle rarement inoffensive². Le constat est relevé dans les situations de choc

1- La culture d'un groupement social comprend, outre les représentations et imaginaire, les croyances partagées autant que des savoirs, des usages, des habitudes et des pratiques acquis par l'expérience et transmises à l'intérieur du groupe d'appartenance

2- La population algérienne estimée en 1830 à 1.870.000 habitants était majoritairement rurale. Les estimations, assez grossières jusqu'à 1911, rapportent une évolution allant de 2.028.000 en 1845 à 8.745.000 en 1954. Cf. CICRED (avec BAHRI A.M. TABUTIN D. et d'autres) : La population de d'Algérie. 1974, 174p.

La population rurale était identifiée au début par les termes de « Maures et Arabes cultivateurs et ouvriers », « Arabes des tribus », « Berbères ou Kabyles » (Cf. KATEB Kamel : La gestion statistique des populations dans l'empire colonial français, Le cas de Algérie 1830-1960. In Histoire & Mesure, vol. 13, n°1-2, 1998, pp.77-111). Elle s'adonnait exclusivement à l'activité agricole. BERQUE J. rapporte en effet qu'à l'époque toute la « jurisprudence s'axe sur la vie agraire » (Cf. : Les Hilaliens repentis où l'Algérie rurale du XV^e siècle d'après un manuscrit jurisprudentiel Annales. Economies, sociétés, Civilisations, sept-oct. 1970, vol. 25, n°5, pp.1325-

colonial où, l'occupation transformée en colonie de peuplement, le heurt des cultures est de loin plus abrupt¹.

a) Situation coloniale, une cohabitation désaccordée

Le fait colonial qu'a connu au XIX^e siècle ce pays fut d'abord une mise en rapport d'un ensemble social avec une minorité allogène établie suite à une action extérieure d'occupation. La population originaire est mise en contact d'une forme sociale radicalement différente, joignant à la force des armes et de l'administration² celle d'une mise en œuvre économique³. La situation coloniale⁴, renvoie à un territoire où deux entités sociale, l'une originaire l'autre étrangère, se retrouvent brusquement mis côte à côte selon des règles qui prônent la mise à profit des ressources locales au bénéfice du pays occupant. Dans le cas de l'Algérie, la population souche

1353). Dissemblable, l'éventail comprend l'arboriculture en région tellienne, l'agro pastoralisme nomade des Hauts Plateaux et les palmeraies irriguées du sud saharien.

1- Tel est le cas par exemple du duel culturel durant la colonisation française, dont le caractère violent est relaté, entre autres, par Y. TURIN : Affrontement culturels dans l'Algérie coloniale Ecoles, médecines, religion, 1830-1880. Paris, éd Maspéro, 1971. Voir aussi plus récemment M. BOUKHOBZA : Rupture transformation sociales en Algérie. Alger, éd. OPU, vol. I, 1^{ère} partie, 1989, pp.21-124.

2- L'administration, exercée plutôt par les natifs de la métropole, est confiée à un gouverneur entouré de fonctionnaires coloniaux. Ce segment colonial contribue à la domination de la minorité en s'appuyant, outre sa supériorité matérielle et technique, sur un système de justification à fondement discriminant autorisant un état de droit établi à son avantage.

3- L'économie coloniale incorpore l'individu colonisé dans une division locale autant qu'internationale du travail. Elle constitue l'autre force de désintégration indigène selon JULIEN Ch. A. : Histoire de l'Afrique, éd. PUF, Coll. Que sais-je ? p 123.

4- Selon l'expression de BALANDIER G. : La situation coloniale approche théorique. In Cahiers internationaux de sociologie, Paris, éd. PUF, vol. 11, 1951, pp.44-79.

résultat de la combinaison de peuples divers que l'histoire a brassés, vivait disséminée jusque-là en communautés. Elle se trouve appelée à faire face à une population coloniale à la fois composite¹ et entretenant des liens plutôt mouvementés avec le pouvoir métropolitain.

De ce mode de voisinage culturel résultent plus que de simples remuements. Il en découle de fait un processus de bouleversement social. L'avènement de cette soumission à des forces nouvelles transforme déjà la nature du lien social en étendant notamment le cadre des relations sociales qui auparavant se déroulaient au sein de petits groupes ancrés au niveau local. Le changement que subit la transmission culturelle² est à lui seul susceptible de mettre en jeu l'identité culturelle de la population souche. Et c'est en ayant à l'esprit le mouvement et

1- Jouissant d'un statut privilégié, elle englobe les habitants venus ou issus de parents venus de France qui du point de vue de l'activité exercée inclut les militaires, les colons, les commerçants et les fonctionnaires de la hiérarchie administrative publique de la colonie. S'ajoute plus tard les Juifs autochtones naturalisés dès 1870 (décret Crémieux) et les migrants européens venus de divers pays du nord de la Méditerranée occidentale. Aux 1871 les réfugiés d'Alsace-Lorraine de 1871, se joignent, suite à l'expansion coloniale, des Espagnols, italiens, Maltais notamment, naturalisés, eux et leurs enfants, dès 1889.

2- Essentiellement orale, la tradition constitue un vecteur fondamental par lequel est véhiculé le code des valeurs. Relevant la fonction pédagogique de la tradition orale, BOURDIEU P. relève « les mythes, légendes, poèmes, chansons à travers lesquelles se transmet ce réseau serré qui enserre l'individu et inspire ses actes ». Cf. : Sociologie de l'Algérie, PUF, 1958, p 85.

Cette transmission s'effectue en dedans tant des sociabilités spécifiquement féminines que celles propre aux hommes. Voir ce point CARLIER O. : Le café maure, sociabilité masculine et effervescence citoyenne (Algérie XVII^e – XX^e siècles). In Annales. Economies, Sociétés, Civilisation, 1990, vol. 45, n°4, pp.975-1003.

les liaisons dynamiques que nous pouvons déceler les agencements à ce niveau.

1. Dans les limites de ce cadre politique, l'ensemble social originaire s'efforce de mener sa propre vie, devenue du jour au lendemain distinguable¹. L'ensemble de ses représentations et de ses croyances autant que les schémas qu'il projette des situations vécues² relève d'un exercice de tous les jours. Faisant l'unanimité jusque-là, les fondamentaux culturels apparaissent depuis dans un habillage original et singulier.

2. Le mouvement inclut en fait la perturbation du regard sur soi. L'individu subissant l'emprise exercée par la juridiction coloniale se trouve conduit à se voir à travers le regard extérieur du dominant qui désormais s'interpose entre soi et l'autre³.

3. L'acculturation tourne, dans ces conditions, à la confrontation de l'individu et de son groupe avec l'autre. Ce dernier n'incline néanmoins l'autochtone à s'intégrer que d'une manière sélective dans sa propre culture. L'autochtone en vient, de son côté, à prendre conscience de la nécessité de puiser dans la culture de l'autre autant les moyens pour subsister⁴ que ceux

1- La population native apparaît porter des vêtements singuliers, parler une (ou des) langue différente, vivre dans des types distincts d'habitations et même se livrer à des occupations particulières.

2- Cela incarne ainsi aussi bien le cadre de cognition sociale incluant, de façon souvent emmêlée, des convictions et des représentations qu'un un modèle d'attribution, soit une manière dont le groupe alloue une cause aux événements de son existence.

3- Sur la question de cette clôture psychique liée au colonialisme voir FANON F. Peaux noire, masques blancs. Paris, éd. du Seuil, Coll. la condition humaine 1952, 239 pp.

4- Des anciens espaces tels le souk, dans le cas du Maghreb, jouent le rôle de carrefour entre les deux cultures en présence. Se développe un langage hybride, né de la nécessité de communiquer entre occupant et dépendant.

permettant de vivre sa propre culture¹. A de rares exceptions près, la culture d'origine prend l'allure d'une subculture qui se prend du reste à fonctionner comme contre-culture à l'égard des nouvelles valeurs.

1- (Voir sur ce point BELLIL R. : Les oasis du Gourara (Sahara algérien). Paris-Louvain, éd. Peeters, 1999, 307 p et entretien dans la presse nationale, quotidien El-Watan du 23 juill. 2008.

b) Diversification sociale et interactivité coloniale

L'apprentissage à vivre en collectivité, au sein de la population locale et plus particulièrement chez sa composante campagnarde, s'édifiait auparavant dans une compatibilité interne tout le long des étapes de la vie. Dans le contexte colonial, en revanche, la socialisation primaire durant laquelle se dessine l'affiliation à un « nous » et s'effectue l'imprégnation des valeurs du groupe d'appartenance, se heurte assez souvent au contenu différent des instances d'intégration entrant en scène plus tard dans le cours de la vie d'une personne.

Le cadre de référence homogène laisse place à l'indétermination. Et c'est dans une dualité multiple que la situation coloniale, propre au XIX^{ème} vient finalement situer les ruraux, touchés bien plus directement par l'action coloniale¹. Au vécu d'un dualisme spécifiquement agraire se greffe, au plus profond de cette réalité coloniale, celui d'une coexistence, sur le mode réel et potentiel², de principes aussi irréductibles que survivance³ et modernité¹, domination et liberté, obstruction² et ouverture³.

1- En nombre élevé à l'époque, l'élément rural subit tant les mesures de représailles que l'action d'expropriation de la terre et plus tard des conditions de l'emploi.

2- En même temps qu'elle subit l'action de la domination, la population locale est sollicitée à tendre l'oreille à un discours voulu bienfaisant. La distribution des soins tend à contrôler la population rurale et à maintenir l'échange d'informations entravé par les violences de la conquête et de la colonisation agraire relève TURIN Y. Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale... Op.cit, pp. 89 et 97.

3- Maintien de certains archaïsmes pour l'intérêt de la métropole d'une part pour le contrôle de la population et des colons d'autre part en vue d'une main d'œuvre sous rémunérée.

Enfin, le contact de type colonial met en jeu simultanément deux dispositifs. Une première démarche répond à un besoin d'intégration, permettant aux locaux de faire partie de l'exercice d'occupation d'exploitation du pays. L'autre dispositif a trait à l'assimilation autorisant l'adoption de traits culturels des arrivants. Dans les faits, la réalisation de l'un et l'autre de ces procédés, loin de s'effectuer pleinement, se trouve accomplie en réalité de façon incomplète en raison principalement de l'action de chacune des deux populations mises face à face. D'un côté, les communautés d'origine résistent à l'adoption d'une orientation culturelle inaccoutumée.

La pratique d'information et de communication mise en œuvre par la population locale ne relève ni des institutions publiques coloniales, ni complètement du secteur marchand. Elle procède d'un état d'esprit que l'on pourrait résumer par deux catégories d'attitudes: 1) Idée de méconnaissance mutuelle et de

1- La modernité, comme croyance en la toute-puissance de la raison et l'idée de progrès, appelle néanmoins à être mieux cernée. On notera d'abord qu'elle advient ici avec l'avènement du fait colonial du XIX^e siècle qui nie la portée des civilisations extra-européennes. La modernité s'identifie par ailleurs à un mouvement équivoque, entremêlant aspects favorables (progrès technique et scientifique, capacité de guérison) et d'autres moins favorables (primat de l'échange marchand, inégale solvabilité, prééance de l'argent, anonymat, surexploitation des ressources, capacités de destruction, dangers liés au progrès technique).

Voir à titre d'exemple les entraves décidées au bon déroulement du déplacement saisonnier des transhumants des Hauts Plateaux (BOUKHOBZA M. L'agro pastoralisme traditionnel en Algérie. De l'ordre tribal au désordre colonial, Alger, éd. OPU, 1982).

2- L'accès à l'école, important créneau de promotion sociale, se voit par exemple, durant l'occupation coloniale, balisé. Cf. COLONNA F. Instituteurs algériens (1883-1939), Alger, Presses de la FNSP et OPU, 1975, 239 p.

3- On peut noter, outre l'instruction, l'opportunité théorique à élire un candidat.

divergences de points de vue entre communautés. 2) Recherche du dialogue sur le plan interne. Aussi, durant toute une première période, la façon, arrimée aux valeurs rurales en vigueur, de rapporter et de se dire la réalité vécue demeure marquée tout particulièrement par l'opposition entre « nous » et « eux ».

Cependant, dans une seconde période, caractérisée par l'emploi chez les colons, le service militaire obligatoire dans l'armée coloniale, l'émigration en France¹, des principes de pratique courante tel le travail, l'organisation quotidienne, documents attestant droits et faits devient plus malléable. Cette flexibilité joue finalement le rôle d'interface entre les autochtones et les opérations coloniales.

Si le régime d'inégalité colonial structure l'ensemble du fonctionnement de la vie sociale, la population locale, inégalement incluse, se retrouve diversement affectée par ses multiples rudesses. La catégorie des non intégrés, séparés du fonctionnement colonial direct (majorité rurale, subit une large part de l'accumulation de ces inégalités. Etant certes dans une continuité de sa sociabilité et de ses références, elle subit néanmoins conjointement les inégalités de la discrimination et de l'imposition de l'échange monétaire.

La catégorie des intégrés, introduite pour une contribution au fonctionnement colonial présente selon le lieu d'accueil un éventail de situations. Nous retrouvons la sous-catégorie Intégrée par le travail chez les colons. Celle-ci subit outre les inégalités liées à la discrimination et à l'échange monétaire celles associées à la division du travail (salarié/patron) et surtout au fait que la

1- Comparés à la population restée au pays considérée minoritaire du point de vue culturel, ces émigrés constituent une catégorie sociale qui se retrouve en plus minoritaire du point de vue démographique.

hiérarchie procède d'une conception naturalisée des différences. Chez ce segment, fondamentalement rural endurent déjà l'action d'expropriation foncière, se croisent plusieurs registres d'inégalités¹.

Nous retrouvons également la sous-catégorie intégrée à un espace de travail règlementé tel l'administration publique encadrée par des règles juridiques, conforme au modèle wébérien de la rationalité légale. Il s'agit là d'un autre lieu d'accueil où le formalisme de l'égalité des rapports de travail² et du mérite est parfois pris à revers par une pratique personnelle ou même collective inverse³.

Nous trouvons enfin la sous-catégorie intégrée par l'éducation scolaire, espace républicain ouvert à tous et géré par le pouvoir métropolitain⁴. Les principes du mérite récompensé et de mobilité sociale portés par l'école sont susceptibles de constituer une marge d'égalité au sein de la structure stable de toutes les distances dont découle l'amoncellement des

1- Si on ajoute le cas des émigrés, les inégalités vécues se trouvent dispersées sur un inventaire encore plus large.

2- Et dont on peut dire, pour une part, que le potentiel d'égalité des rapports de travail est aussi celui que rencontrent les travailleurs émigrés en France. Relevons néanmoins là aussi, à la veille de la première guerre mondiale notamment, l'opposition des élus européens de l'Algérie tant à l'enrôlement militaire des autochtones qu'à leur envoi, au lendemain de la guerre, comme travailleurs en France. Ceci non pas pour opposition, comme Spielmann V., au service militaire obligatoire de 1912 mais par crainte de l'implication des lieux de sociabilités extra coloniales dans l'éveil de la conscience de droits jusque-là inaccessibles. Cf. CHAULET P. et CI. Le choix de l'Algérie deux voix, une mémoire. Alger, éd. Barzakh, 2012, 502 p.

3- En matière de logique de carrière, la promotion, dépendant à la fois de l'ancienneté et de l'appréciation des supérieurs hiérarchiques, est entravée par exemple dans certains cas.

4- Notons qu'à côté de l'école laïque se trouvent également l'influence des missionnaires chrétiens, catholiques et protestants.

inégalités¹. Il reste que l'action des promoteurs de l'école coloniale ne peut manquer d'en faire un instrument de réalisation d'une doctrine expansionniste² qui par ailleurs a en soi un projet de contrôle social³. Ensuite la pratique personnelle réceptive souvent à l'ostracisme colonial reste active⁴.

Enfin cette école qui, loin de pousser en réalité les deux communautés à se laisser vivre dans le rapprochement⁵, se caractérise une disparité d'accès qui vient approfondir les écarts internes de la population interne. Il est toutefois vrai que la minorité qui émerge, en particulier à partir de ce lieu d'éducation scolaire, apparaît composite. Tandis que l'action d'une fraction

1- Cette situation est à cet égard proche des soldats de la colonie (tirailleurs algériens mobilisés dans les unités d'infanterie de l'Armée d'Afrique participent aux campagnes militaires du Second Empire et de la III^e République (1853-1871), de la Première Guerre mondiale (1914-1918) et de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). Le parcours qui éloigne certes de l'ingérence du lobby colonial n'est pas sans écueil. Après la démobilisation après 1945 par exemple, ces soldats ont droit à une pension inférieure du tiers ou de moitié à celles de leurs compagnons d'armes européens. Cf. SAVES J. 1830 à 1962 La France et ses soldats des colonies. [www.herodote.net/1830 a 1962-synthes](http://www.herodote.net/1830_a_1962-synthes).

2- A relever sur ce point la tendance à l'expansion coloniale de Ferry J. Voir entre autres MANCERON G. 1885 : Le tournant colonial de la République, Paris, éd. La Découverte, 2007, 166 p.

3- COLONNA F. relève le projet de déculturation envisagée dans la formation des maîtres autochtones de l'enseignement primaire à l'attention de leur faire jouer le rôle prescrit de médiateur entre les deux communautés. Cf. Institutes algériens (1833-1939)...Op.cit, 239 p.

4- Balisé, l'accès à l'école est aussi repoussé. Voir sur ce point LACOSTE Y. rapporte le sabotage par les colons de l'application des lois sur l'enseignement obligatoire. Cf. Enjeux politiques et géopolitiques de la langue française en Algérie contradictions coloniales et postcoloniales. In Revue HERODOTE, n°126, Géopolitique de la langue française, 3^e trim., 2007.

5- Le contact demeure éphémère selon DJEBAR A. Nulle part dans la maison de mon père, Roman, éd. Fayard, 2007, 407 p.

s'inscrit dans une majoration de son rôle au sein de la société coloniale en cours, une autre se situe plutôt dans une mission de changement des conditions de cette population.

Les divers lieux de déploiement où les populations autochtones, alignées depuis sur un même déclassement social, se rencontrent avec la population allogène, fonctionnent essentiellement comme des espaces d'incorporation à la mécanique coloniale. Prépondérante, la logique inégalitaire, directive dans nombre d'espaces où la discrimination fait violence aux principes républicains, tend dans d'autres aires à faire concurrence à une lignée égalitaire. L'organisation du travail, la hiérarchie, le groupe de travail, l'offre marchande, l'usage monétaire, l'enseignant, la classe d'école sont autant de pratiques auxquelles se familiarise l'agent et traduisent un changement de voies d'éruption de valeurs¹ qui de plus souscrivent en réalité amplement à un même système axiologique.

Se dégagent néanmoins de cette variété de parcours d'abord les continuités. Assez rurale, cette constance décrit le refuge dans des ancrages culturels et un enracinement profond dans le passé. Se profilent également des modifications culturelles. Relevons tout un ensemble social pour qui des adoptions permettent de trouver une place dans le nouveau contexte sans avoir à remettre en question fondamentalement leur culture. S'ajoute à cela une fraction charriée dans des modifications par emprunt de traits culturels qui inclut les cas

1- (Pour ROKEACH M. les valeurs renvoient aux croyances admises progressivement et dont le contenu relève du désirable et du condamnable et sont organisées en système impliquant des antécédents. Cf. DECONCHY J. P. Rokeach (Milton) The Nature of Human Values. In Archives des sciences sociales des religions, 1974, vol. 38, n°38, pp. 246-248.

individuels d'attrance envers des valeurs urbaines et de modernité¹.

Le socle culturel, loin de rompre avec les capacités et habitudes acquises², se recompose. Il se reconstitue en ce que d'abord l'emmêlement du « nous » lié à l'appartenance à l'islam et celui conjoint à la communauté native laisse place au primat du référent religieux, l'appel communautaire survivant néanmoins toujours en qualité de facteur d'identification sociale. Ce soubassement se refait par ailleurs à partir autant de la segmentation sociale que du clivage apparu face à la culture ambiante³ induite par la réalité de tout ce côtoiement.

C'est dire que le processus d'acculturation dans le contexte de voisinage culturel colonial renvoie moins à une diffusion à partir d'un foyer qu'à un mécanisme mettant en jeu le caractère actif de la population locale. En fait des réévaluations culturelles partielles s'accomplissent de façon dissemblable, résultat d'inclusion inégale dans des parcours de voisinage immédiat ou proche, incluant également une part de communication interindividuelle offerte par certains lieux de rencontre. S'effectue chez une partie de la main d'œuvre intégrée un enrichissement par sélection, familiarisation et apprentissage d'éléments techniques et matériels transférables sans incidence

1- A la différence notamment de la culture des anciennes villes (médi)na du pays, les valeurs urbaines renvoient au confort, à la facilité d'usage et à l'anonymat. S'agissant des valeurs de la modernité on invoque la rationalité, le progrès et le primat de l'individu, mêlées au salariat et à l'échange marchand instauré désormais comme un territoire normatif.

2- Et dont l'enculturation d'ailleurs se poursuit et comprend autant les traits communs culturels distinctifs de chaque région que le corps des comportements partagés par l'ensemble de la population autochtone.

3- (Voir sur ce point SMATI M. Les élites algérienne sous la colonisation. Alger – Paris, éd. Dahleb/Maisonneuve et Larose, t. 1, 1998, 295 p.

assimilatoire. Pour une partie importante de la sous-catégorie scolarisée, l'ouverture porte sur des éléments davantage symboliques tels les idéaux, doctrines et tendances contemporains en avance finalement sur les règles coloniales. S'agissant des ruraux, notamment ceux demeurés à l'écart des lieux de face à face colonial, l'ancrage au registre des valeurs transmises de ta'a (l'obéissance), de niya (la confiance) et de kalma (la parole donnée) n'exclut pas cependant que ces derniers prêtent toute leur attention aux nouveaux discours de changement émanant d'autres groupes locaux.

II. Dynamique sociale endogène et voisinage culturel

Séparée de l'ancienne structure sociale, la population locale fait figure au lendemain de l'indépendance d'un ensemble d'habitants qui existe depuis peu de temps avec des relations sociales à reconstruire. Vivant sur le même territoire et ayant en commun une culture, des mœurs et un système désormais autonome de gouvernement, ce dernier bénéficie certes déjà du lien social affectif. Il reste néanmoins à connaître le lien social organique par lequel se rattachent les membres dans la vie quotidienne. Aussi, pour examiner les mécanismes du voisinage culturel issu à la société libérée et la part de singularité de son processus interculturel, la tâche consiste à l'examen sur deux points. Il s'agit de scruter tour à tour les règles sociales dont germe la structure sociale ainsi que les positions revenant aux différents membres et les tendances culturelles qui se reconstruisent et accompagnent cette édification. Prenant encore appui sur la composante rurale¹, nous envisageons d'examiner

1- La population rurale connaît en fait une diminution constante depuis l'indépendance. De 68,6% en 1966 elle passe à 60% en 1977 pour se limiter

cette liaison en s'attardant d'abord sur l'action de régulation politique avant d'explorer les effets de la dynamique sociale propre à la société en chantier.

a) Lien politique interne et cheminement interculturel

Avec l'avènement de l'Etat national¹, la population rurale n'échappe pas à la contiguïté culturelle qui resurgit dans un contexte marqué par des contacts plus tempérés. Avec l'étirement de l'action publique vers les divers secteurs, les liaisons sont voulues autant intensives que détendues. Déjà par le biais de l'école comme vecteur de transmission culturelle, la jeune entité politique joue un rôle central dans le processus d'assimilation de nouvelles valeurs. Mais plus généralement, à la gestion du nouvel Etat revient le rôle de faire vivre les habitants du pays au sein d'un ensemble organisé. La gérance comprend tout principalement la transformation de la nature du lien social et partant l'élargissement du cadre des relations sociales qui auparavant se déroulaient au sein de petits groupes ancrés au niveau local². Les options doctrinaires qui inspirent initialement les politiques du nouvel Etat se révèlent salutaires pour les populations rurales jusque-là marginalisées³. Il reste que celles-ci

à 34,1% en 2008. De 0,39 entre 1987 et 1998, le taux d'accroissement rural baisse à -0,46 entre 1998 et 2008.

1- L'Etat national constitue une forme d'autorité centrale dont le signe distinctif est d'être en principe une souveraineté issue de la population. On y relèvera également la volonté de récupérer nombre de caractères de l'Etat moderne rural.

2- L'individu se trouve depuis de moins en moins socialisé par le biais de ses attaches primaires où la transmission culturelle se faisait de façon directe, notamment dans le cadre des relations parents-enfants.

3- CHAULET CI. Le cas algérien : Questions posées. In Les agricultures d'Etat : présent et avenir, les cahiers du CREAD (Revue du Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le développement), n°23/24 (3^e et 4^e trim. 1990, pp.111-132. Pour la période plus récente Cf. BESSAOUD O. La

tout en accueillant favorablement l'offre de commodités, ne partagent pas nécessairement une communauté de vision avec le discours de la nouvelle gouvernance.

L'autorité de l'Etat vise, parallèlement à l'affirmation d'une activité politique centralisée, à asseoir un « nous » national charpenté autour d'actions d'unification administrative et juridique. Simultanément, la référence au canon sunnite malikite musulman, significative d'une continuité adjacente du « nous » confessionnel, est néanmoins symptomatique d'une mise à l'écart du « nous » communautaire. L'Etat s'impose désormais comme principal vecteur de protection et de promotion sociales¹. Nous retrouvons en fait l'objectif de réduire l'exclusion, caractéristique de la situation précédente, inscrit comme élément d'accompagnement du rôle moteur d'édification du sentiment d'identité nationale.

Et dès sa naissance, l'administration publique se voit confier dans cette perspective à la fois les missions classiques d'intérêt général² et de réalisation de la politique économique. Le secteur public tient lieu dès lors d'un vaste espace, étendu aux activités de production puis de circulation des biens et services assurées du reste, durant toute une première période, par des organismes publics en situation de monopole. Dans les faits, ledit secteur connaîtra une dérive débordant la simple rigidité bureaucratique. Inscrit dans une démarche mêlant missions de

stratégie de développement rural en Algérie. In Options Méditerranéennes, Sér. A/n°71, 2006, pp.79-89.

1- (Par un ensemble de mesures l'Etat prend en charge des différents risques sociaux (chômage, maladie, vieillesse, retraites et politique de la famille) et s'établit en cette première phase comme principal distributeur des richesses.

2- Sous la rubrique des finalités poursuivies à titre d'intérêt général on distingue 1) Les activités liées à l'ordre, 2) Celles ayant pour but la protection sociale, 3) Celle enfin à vocation éducative et culturelle.

l'Etat providence et visée d'un Etat administrateur, il en vient à s'ériger en tiers acteur sous la forme de mise en place d'une pratique de médiation parallèle.

Le propre de cette ligne de conduite est d'inscrire l'accès aux services et la circulation de biens dans un mode furtif d'échange. Inscrivant son action dans une démarche sourdement discriminante, le secteur public accroît plutôt les contraintes pesant sur les usagers, acculés pour s'en sortir à recourir aux relations personnelles. Supposé satisfaire la demande sociale, son fonctionnement ne manque pas en fait d'instaurer une régulation subreptice. En fait, l'agrégation au fil du temps de ces actions parallèles a pour effet d'orienter le fonctionnement du secteur maintenu en un équilibre¹ apte à situer la nouvelle collectivité dans un tout autre registre des inégalités.

C'est articulé en réalité à cette action étatique et à sa mise en pratique que les ruraux s'élancent au lendemain de l'indépendance dans de nouvelles trajectoires. Cessant certes de subir un face à face frontal², ils ne peuvent manquer néanmoins de sentir toujours un autre regard peser sur eux. Mise face aux valeurs qui animent aujourd'hui les populations rurales³, l'intervention publique, dotée d'une légitimité sociale et émettrice d'une vision d'avenir, opère certes comme lieu de diffusion de nouveaux standards. Il reste que ces afflux n'opèrent ni de façon abrupte ni en ligne droite. Leur affluence intervient

1- Cf. BOUKHRISSA B. Les dysfonctionnements dans l'administration algérienne (en arabe). In Revue NAQD, n°25, Corruption et Prédation, 2008, pp.53-91.

2- Cela n'exclut pas pour autant sur le long terme l'émergence de discordes comme indique la contestation « morale » contenue dans le conflit politique et la conflagration apparue dès le début des années 90 en Algérie.

3- Ou peut-être de la population des zones classées rurales.

d'abord dans une perspective rurale manifestement modifiée, les attentes portant de plus en plus sur la parité en matière de confort. Le discours de l'Etat recueilli, loin d'être informé, demeure par ailleurs continûment associé à la signification qu'en donne déjà l'environnement social. C'est dire aussi l'importance du contenu du change attendu dans la relation entre les ruraux et les actions de l'Etat autochtone engagées en leur direction.

En parallèle des changements, avant tout professionnels¹, favorables aux ruraux, ces derniers se trouvent face à l'administration publique prise dans un mouvement faisant des services supposés d'intérêt général des offres de services échangeables. Charriés de cette manière dans une course de recherche de renforts prêtant main forte et de mobilisation des entrelacements de relations, ils se voient également remotivés en faveur de l'antique forme d'entraide. L'appel à l'activation de l'apport solidaire de la tribu d'origine, en même temps qu'il réinstalle la dépendance réciproque, mène à rétablir le « nous » communautaire.

L'autre rejaillissement a trait à la réalité des instances de socialisation. Déjà étendue à l'école publique, la sphère d'intégration rurale à la collectivité s'étire encore davantage pour inclure l'espace public, comme lieu ouvert de rencontres et d'interactions sociales. L'apprentissage à la vie de groupe émane de plus en plus de l'aire extra domestique. De plus, le champ de déploiement collectif antérieur tend, particulièrement en zone rurale agglomérée, à évoluer en espace public ouvert et anonyme. La population locale, de façon générale, reprend en

1- Les changements en question représentent les formes d'organisation introduites tant dans le secteur agricole public notamment qu'au sein des secteurs non agricoles vers lesquels s'est orientée une partie assez importante de la main d'œuvre rurale.

fait à son compte l'expérience précédente de la sociabilité spécifique de la rue et de ses groupes informels des pairs¹. La conséquence est que l'intégration de la population rurale, à l'instar des autres composantes sociales, passe par des canaux multiples aux modalités d'assimilation différentes. Ces instances représentent souvent des pôles normatifs mis en concurrence. Aux schémas culturels partagés² se greffent ainsi des influences différentes³.

Ainsi, une organisation sociale prend, à travers la nouvelle unité politique, une forme structurée autour de règles qui, liées au nouvel environnement de faible distance hiérarchique, établissent néanmoins l'inégalité des facilités d'accès à la distribution de nouveaux avantages. Et si l'on récapitule la relation avec l'Etat postcolonial, ressort surtout toute la suite d'expériences, aptes générer une modification des conventions qui règlent la vie sociale. Cela représente toutefois moins de l'adhésion rurale, intime et profonde, à des standards recommandés que de savoirs pratiques associés aux parcours ayant jalonné le cours de cette promiscuité. En fait bien plus qu'un quelconque canon mémorisé, des habitudes et habiletés nouvelles s'acquièrent. Loin de procéder d'un rapport de force politique, d'un écart démographie ou d'une adaptation à l'évolution technologique, ce redéploiement rural s'édifie

1- Formés selon l'âge hors des espaces domestiques et professionnel, les groupes de pairs représentent une sociabilité permettant à la fois commentaires, reconnaissance sociale et rétribution symbolique. Le contrôle social, loin de s'effacer, se révèle aussi contraignant que la veille collective antérieure.

2- Les traits culturels partagés n'excluent pas l'apprentissage à différencier les individus comme l'indique la distinction transmise entre les sexes, mais également entre les âges.

3- Et si la famille perd son ascendant l'Etat ne détient pas non plus le monopole d'inculcation des valeurs, des normes et des rôles sociaux.

davantage comme un entraînement cognitif. Le profil perceptif se restructure à travers à la fois le rituel des relations avec la réalité du fonctionnement du secteur public et les opinions et jugements échangés avec le reste de la société auquel les ruraux empruntent au demeurant plutôt des agissements. Aux schèmes transmis s'imbriquent les récents savoirs pratiques, mettant de la sorte le modèle normatif établi dans un état plus ductile.

b) Structure sociale endogène et dynamique interactive

Les liens par lesquels s'insèrent les membres dans le tissu social sont marqués autant par des rapports de position que par les formes d'interactions sociales. Déterminer l'évolution de ces dimensions – objective et subjective – des relations sociale réclame de considérer la période postcoloniale en trois phases. S'agissant de la première phase, au lendemain de l'indépendance, la population baigne dans une ambiance d'homogénéisation culturelle, les individus se sentant apparentés, voire indifférenciés. Si l'espace domestique, lieu du « nous » familial, demeure attaché à son terreau d'élaboration particulier, les liaisons dans le nouvel espace public sont marquées par une réaction émotive d'appartenance à une solidarité plus large¹. La similitude communautaire rendue moindre, une autre égalité des individus se manifeste. Un accord des sentiments et une union s'effectuent dans le rattachement tout à la fois à l'aire géographique libérée et à sa nouvelle gouvernance, dénommées confusément « Algérie »².

1- Suite notamment au départ des pieds noirs, les rencontres hors domicile sont ressenties comme retrouvailles entre personnes proches ayant beaucoup de traits communs.

2- Cette forme d'organisation correspond à celle propre à l'Etat-nation, concrétisée dans notre cas par la mise en place et l'action du nouvel Etat national.

Il reste que l'irruption par la suite de la pratique de médiation parallèle se rapportant à la circulation des biens et services ne peut manquer de générer des disparités sociales. La population se trouve soumise à un état aléatoire d'accès aux moyens d'existence. En mettant au cœur des inégalités la disparité de proximité des vecteurs publics de distribution, la pratique d'échange informel en vient à instaurer un régime spécifique des inégalités. Ressurgies, les différences sociales se recomposent. La capacité d'échange est inscrite en fait dans un mouvement de marchandisation de la facilité à disposer des moyens de subsistance. Le canal d'échange de cette disponibilité, soumise certes aux règles marchandes, se décline néanmoins soit sous la forme de transactions monétaires soit sous celle d'un troc de services rendus.

La pénétration du secteur public représente, dans cette perspective, la voie d'accession à la pratique de la médiation convertible en ce qu'elle rapproche des points d'offre de toutes ces ressources à l'obtention incertaine. La distribution inégale de l'aptitude à cette médiation discrète structure le nouvel tissu social. Et les individus, tout en occupant des positions différentes vis-à-vis de cet espace et de son fonctionnement, réorientent leurs stratégies vers la mobilisation de réseaux de relations¹. Utile pour les uns en vue de renforcer et de reproduire leur position d'offre furtive, l'appel au regroupement sert pour d'autres plutôt à s'assurer les services des premiers dans l'intention de limiter l'incertitude de la vie quotidienne.

1- L'action d'un réseau facilite l'information et constitue une démarche d'accompagnement. Elle prend l'allure d'un parrainage permettant d'accéder plus sûrement aux ressources.

Devenue certes objet de représentation sociale, la perception de l'intrusion de cette entremise s'inscrit néanmoins comme une des particularités de groupe. Exhibée d'un côté comme une occupation qui a le mérite de satisfaire une demande¹, l'interposition de l'échange latent est identifiée d'un autre côté plutôt comme une action de prélèvement. En fait si les symboles (langage, vêtement) et les rituels (cérémonies religieuses) demeurent communs, les valeurs², permettant compréhension et jugement des comportements, cessent d'être consensuelles. Assignant les positions sociales, définissant les relations que les individus instaurent entre eux puis recomposant les inclinations sociales, la dynamique qui ainsi régule ce mouvement laisse voir une nouvelle stratification sociale autant que les éléments d'un remodelage de la plate-forme culturelle.

Emoussée déjà par l'inégalité d'accès aux ressources, la nouvelle communauté nationale fait face, dans une deuxième phase à une ambiance de re-catégorisation sociale. Un discours voit le jour qui recommande le retour aux valeurs de l'islam expurgées des influences externes autant que des traditions locales³. Au modèle de positionnement fondé sur l'aptitude à

1- Et plus encore, le groupe tirant avantage de ce négoce y voit pêle-mêle ingéniosité de survie et habileté à accéder le confort utile à l'existence. Il trouve d'ailleurs légitimité à justifier sa récente position par une ostentation à grand renfort d'acquisition de commodités matérielles.

2- S'agissant de la sphère culturelle plutôt divisée, s'ajoutent le type de comportement et les modèles de références qui néanmoins renvoient bien plus aux différences entre les générations.

3- Alors qu'un rapport complexe lie en réalité la transmission d'usages et d'habitudes passés dans les mœurs puis consacrés par une pratique prolongée et la religion qui, plus universelle, peut se présenter néanmoins sous des formes nuancées selon les pays et les régions. Certaines pratiques religieuses sont dues à des règles de conformité sociales et de tradition note Benabdallah M. Zouaoui : Religion et tradition : Lequel est le plus sacré ?

l'échange furtif de biens temporels s'efforce de se substituer un modèle focalisé sur la fidélité à des principes liés au sacré. Dans cette ambiance, les individus, reclassés désormais dans une échelle de comportements, se voient scindés entre proches et moins proches des recommandations éthiques.

Les différences se manifestent à travers le rituel quotidien (règles et usage du temps) et la symbolique ((langage, vêtement, coiffure). La polémique gagne également les valeurs, particulièrement celles rapportées à l'idéal sacré servant de référence usuelle. La norme et l'anormal, le cohérent et l'insensé des comportements deviennent sujet à controverse. Les habitants du pays se retrouvent, nonobstant un large partage de caractères, à se comparer sur le plan d'attachement à la même conviction. Et tandis qu'une partie de la société prend une position offensive, une autre se voit en position de repli.

Cet autre règne des dissemblances est en réalité directement issu d'une dynamique sociale interne. Il s'agit plus exactement d'une réaction sociale dont la réponse s'inscrit dans une remise en cause d'ordre moral de la vie en société induite par l'envahissement de la pratique d'entremise parallèle. C'est en effet fortement empreint de la référence à universalisme de l'islam¹ que des exclus de la pratique de cette médiation se manifestent comme porteurs d'une alternative. Par l'influence de cette solution de moralisation, se coudoient dès lors deux perceptions du sens de la vie sociale². En s'activant à la

Idrac Lyon, Sciences de gestion, p 9. (Mounia.benabdallah@idrac-lyon.com).

1- Cf. GEOFFROY E. : L'islam sera spirituel ou ne sera plus, Paris, éd. Seuil, 2009.

2- En dépit de la même référence éthique à l'Islam, au courant sunnite et enfin à l'école malékite.

recristallisation vers une nouvelle norme, la catégorisation sociale en vogue fait en réalité de l'espace public un champ relationnel hostile.

Et alors que le fond relationnel sur lequel se détachent les évènements quotidiens charpente le sens commun collectif, chaque groupe social en tire propre expérience. D'une part, sans relâcher le lien avec le moule culture antérieur et son mode spécifique de discernement, un système d'interprétation réaménagé tend en effet à régir en général la relation des uns aux autres. Cette orientation des mœurs, superposée aux habitudes liées à l'accès aléatoire aux ressources, fait office, tout au long de cette phase, de principe organisateur du sens attribué au rituel de la vie quotidienne¹. D'autre part, insérées dissemblablement au sein de cette dynamique, les diverses composantes sociales adoptent des préférences singularisées tout en restant du reste dans des zones normatives contiguës.

Au cours d'une troisième phase, la leçon semble tirée de l'expérience précédente. Tout se passe en effet comme si le caractère particulier des conduites se confine dorénavant à l'espace domestique. De son côté, l'espace extra domestique tend à apparaître comme un champ relativement permissif. Se dévoile à ce niveau une culture publique fondée sur un niveau de différence culturelle socialement acceptable dans les lieux de vie ouverts sur l'environnement social.

Une vision renouvelée de la vie en public paraît fondée avant tout sur un redécoupage des espaces de déploiement et l'affectation chacun à un usage déterminé. Ce retour à l'ancienne bipartition spatiale introduit en réalité un certain consentement

1- Voir la notion de noyau central chez ABRIC J.C. : Coopération, compétition et représentations sociales. Cousset-Fribourg : Delval, 1987.

de tout un champ de libertés individuelles. Il s'agit plus précisément d'une espèce d'accord tacite où les valeurs, destinées à guider la vie sociale, d'un côté et les normes, vouées à régler davantage le lien entre les individus, de l'autre sont démêlées et attribuées à chacun de ces deux espaces. Au niveau de l'espace domestique persévère la variété de mises en pratique des valeurs de l'éthique musulmane autant que se perpétuent les traditions locales. A l'échelle de l'espace de la vie collective se déploie le fond normatif qui, reformé, tolère désormais des dissimilarités de comportement¹.

L'acquiescement des conduites différenciées en public demeure néanmoins mesuré et renvoie moins à une subite liberté des mœurs qu'à une atténuation des contraintes. Par ailleurs, cet entendement n'est pas sans équivoque, réinstaurant un « vivre ensemble » à cheval sur plusieurs affiliations². Notons bien entendu les effets de la culture occidentale³ animée par le postulat de la liberté individuelle qui, avec le basculement numérique, s'offre de larges opportunités de diffusion. Cela au moment où d'un autre côté la socialisation primaire demeure un vecteur de l'influence des coutumes locales. Les ruraux restés sur place et même les habitants des centres urbains se trouvent dans la continuité de l'univers traditionnel tout en étant réinséré dans la matrice proprement islamique. Enfin, contenue dans les limites des convictions et pratiques culturelles associées à

1- Déjà REZSOHARY R. se demande quel rôle les valeurs sociales jouent-elles dans la sphère publique. Cf. Sociologie des valeurs. Paris, éd. A Colin, coll. Cursus, 2006, 185 p.

2- Situation similaire au nouveau contexte étudié par HOFSTEDÉ G. : Vivre dans un monde multiculturel, comprendre nos programmations mentales. Tr, Paris, éd. d'organisation, 1994, 351 p.

3- Mais également les marchés culturels de pays émergents qui opèrent sur des segments de production culturelle.

l'Islam, la marge de manœuvre publique rehausse cet idéal éthique qui, remobilisé, devance autant le sentiment d'attachement à la collectivité nationale¹ que l'adhésion à l'aspiration à liberté individuelle.

En résumé, la société postcoloniale tout en devenant plus organique, se façonne, tout aussi bien qu'auparavant, sous les effets du différentiel de positionnement social. Son évolution qui trouve racine dans les tensions entre forces sociales issues de mobilités sociales, liées essentiellement au fonctionnement de l'Etat, se décline en une série de consistances sociales. La contiguïté culturelle se trouve sans cesse reconfigurée. Plutôt qu'un renouvellement de règles de la vie en société, des concomitances successives de valeurs sociales donnent lieu à une continuelle imbrication normative.

Continûment attaché tant au groupe natif qu'à la communauté de conviction, l'individu paraît constant dans l'attachement aux valeurs institutions héritées. En même temps, c'est en partie indépendamment ces affiliations qu'il devient dépositaire d'une culture hétéroclite où voisinent précisément une variété de valeurs. Pris dans un assemblage de traits culturels dispersés, il verse dans l'oscillation en vue d'une adaptation devenue mouvante.

1- Cette valorisation, par-delà les pratiques liées à l'obligation d'appartenance, fait plus qu'en toute circonstance de cette affiliation un attribut identitaire de premier plan. Elle tend en effet à évoluer en trait de discernement des membres de la même communauté nationale, désignant par exemple les nationaux de confession non musulmane « amis de l'Algérie » au lieu d'« Algériens ».

Conclusion générale

Ce mouvement de succession historique, significatif du passage d'un découpage social à un autre, portant chacun un mode de voisinage culturel, inscrit les habitants du pays dans une suite d'ajustements divers la trajectoire de tout ce côte à côte montre la réalité du contraste culturel colonial qui, refoulé au lendemain de l'indépendance, laisse place à une dynamique apte à diluer les fondamentaux de la culture rurale.

Le voisinage culturel associé à la contrainte coloniale d'un positionnement social inégalitaire perdure dans l'affrontement. Les références de la population locale en général, modelées par l'empreinte culturelle transmise par les groupes d'appartenance primordiale, jouent un rôle de repli Au sein de la composante rurale, l'entrecroisement d'actions collectives de maintien des cultures natives et celles individuelles de déculturation partielle demeure contrôlé par les communautés. Nombreuse et plus diverse, elle s'accoutume en fait à un héritage culturel pénétré, dans presque toute l'étendue de ses manifestations, par de nouveaux contenus.

Davantage mouvante, la structure sociale postcoloniale, portée peu à peu sur l'exclusivité religieuse, survit à l'aide d'ajustements incessants favorisant des équilibres sociaux renouvelés. Mises face à une libre acculturation individuelle, les normes communautaires résistent insuffisamment aux nouveaux flux sur lesquels elles n'exercent qu'une faible action de sélection. La composante rurale, rapetissée et disposant désormais d'un profil socioéconomique transformé, est, malgré son legs d'une grande durabilité jusque-là, loin de s'aligner sur un quelconque archétype distinctif. Le « nous » culturel, renforcé durant l'épisode de la mitoyenneté contrainte apparaît certes

moins vif en situation de proximité interne plus affranchie. Cependant, loin de se trouver au milieu de choses qui tombent dans l'oubli, traverse en fait, comme partie prenante du paradigme éthique, toutes les adaptations.

Bibliographie

1. LABRIC J. C. : Coopération, compétition et représentations sociales, Cousset – Fribourg : Del-Val, 1987.
 - a. : L'étude expérimentale des représentations sociales, in Les représentations sociales, éd. PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui, pp.187-203.
2. AGERON Ch. R. Histoire de l'Algérie contemporaine, t.1 : la conquête et les débuts de la colonisation 1827-1871. Ed. PUF, 1979, 632 p.
3. BALANDIER G : La situation coloniale : approche théorique, In Cahiers internationaux de sociologie, Paris, éd. PUF, vol. 11, 1951, pp.44-79.
4. BENACHENHOU A. L'exode rural en Algérie, Alger, éd. SNED, 1979, 144 p.
5. BERQUE J. : Les Hilaliens repentis où l'Algérie rurale du XV^e siècle d'après un manuscrit jurisprudentiel, Annales Economies, sociétés, Civilisations, sept-oct 1970, vol.25, n°5, pp.1325-1353.
6. HOFSTEDE G. : Vivre dans un monde multiculturel, comprendre nos programmations mentales, Tr, Paris, éd. d'organisation, 1994, 391 p.
7. JODELET D. : Les représentations sociales, Paris, éd. PUF, 7^{ème} éd, 2003, 454 p.
 - a. Folies et représentations sociales, Paris, éd. PUF, 1989, 398 p.

8. LATOUCHE S. : L'Occidentalisation du monde. Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire. La Découverte, 1999.
9. REZSOHARY R. : Sociologie des valeurs, Paris, éd. A. Colin, coll. Cursus, 2006, 185 p.
10. TILLION G. : L'Algérie en 1957, Paris, éd. de Minuit, 1957, 121 p.
11. TURIN Y. : Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale. Ecoles, médecin, religion, 1830-1880, Paris, éd. Maspero, 1971.
12. BOUKHOBZA M. : Rupture et transformation sociales en Algérie, Alger, éd. OPU, vol. I, 1^e partie, 1989.